



Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
Direktion der Institutionen und der Land- und Forstwirtschaft

CANTON DE FRIBOURG / KANTON FREIBURG

Ruelle Notre-Dame 2
Case postale
1701 FRIBOURG / FREIBURG, le 29 avril 2008

Tél. 026 / 305 22 05
Fax 026 / 305 22 11

Les destinataires de la consultation
selon liste annexée

N/réf. PC/CM
U/Ref.

Avant-projet de loi portant révision partielle de la loi sur l'exercice des droits politiques et de la loi sur les communes - Consultation

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remettons ci-joint, pour consultation, l'avant-projet de loi mentionné en marge. Cet avant-projet de loi est accompagné d'un rapport explicatif, ainsi que de la liste des destinataires du présent courrier.

1. Révision partielle de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques (ci-après : LEDP) :

L'essentiel des modifications proposées ont pour objectif de rendre la LEDP désormais totalement conforme à la Constitution du 16 mai 2004 et de concrétiser des motions adoptées par le Grand Conseil.

Une modification de la LEDP qu'il convient de ne pas passer sous silence concerne l'introduction de la possibilité de procéder au dépouillement anticipé des votes et des listes électorales.

Les autres adaptations proposées ont une portée essentiellement technique.

2. Révision partielle de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (ci-après : LCo) :

Comme elles concernent également des questions en relation avec l'exercice des droits politiques, il est proposé dans ce même avant-projet de loi d'apporter des modifications à la LCo.

Les questions et thèmes traités par la présente révision partielle de la LCo ont tous un lien avec le régime de transition, c'est-à-dire qu'ils concernent les autorités de la première législature après la fusion et éventuellement aussi la suivante.

Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre détermination à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts, Ruelle Notre-Dame 2, 1700 Fribourg, jusqu'au

lundi 30 juin 2008, dernier délai

Votre prise de position peut aussi nous être adressée par courriel à l'adresse suivante :
christophe.maillard@fr.ch

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre précieuse collaboration et nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de nos salutations distinguées.

Le Conseiller d'Etat-Directeur

Pascal Corminboeuf

Annexe mentionnée

Avant-projet de loi portant révision partielle de la loi sur l'exercice des droits politiques et de la loi sur les communes

Liste des organes, institutions et partis politiques fribourgeois consultés

- Directions du Conseil d'Etat ;
- Chancellerie d'Etat ;
- Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille ;
- Autorité cantonale de surveillance en matière de protection des données ;
- Service de législation.

- Conférence des préfets ;
- Comité de l'Association des communes fribourgeoises ;
- Conférence des syndics des chefs-lieux et des grandes communes.

- Les communes fribourgeoises.

- Parti démocrate-chrétien ;
- Parti libéral-radical ;
- Parti socialiste ;
- Union démocratique du Centre ;
- Parti chrétien-social ;
- Parti social-démocrate ;
- Mouvement « Ouverture » ;
- Parti évangélique ;
- Les VertEs.